

**Délibération du Conseil Municipal
de la Commune de CADENET**

N° 83 /2023

Mis en ligne le **21 SEP. 2023**

Session du 18 septembre 2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE 18 septembre
le Conseil Municipal de la Commune de CADENET s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de septembre sous la
présidence de M. Jean Marc BRABANT

Date de la convocation : 12 septembre 2023

Etaient présents : Mmes et Mrs : BRABANT, GAUDELET SANHADJI, LORIEDO, RAOUX
JACQUEME, JAUBERT, BOISGARD, MANGANARO, BOY COURROUX, DE LAURENS DE
LACENNE, JAUMARY, DUVAL, BERGE, GRANGE, ALBERTINI, LAVOREL, LEROY,
SCHOFFIT, RIPERT, DEBIT, KHALIZOFF, CAUSSARIEU, SLAVICEK, VEVE

Secrétaire de séance : Valérie GRANGE

Absents : xx

Absents excusés : MARTIN, BASTIE, SEVE, VOREUX

Procurations :

M. MARTIN	a donné procuration à	Mme BOISGARD
Mme BASTIE	" "	M. BRABANT
Mme SEVE	" "	Mme DEBIT
M. VOREUX	" "	Mme KHALIZOFF

CREATIONS DE POSTE ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire expose :

Par délibération n°2023-39, un poste non permanent à temps non complet de 16H30 (poste 2023-02) ouvert dans le grade des auxiliaires de puéricultrice au service enfance a été créé.

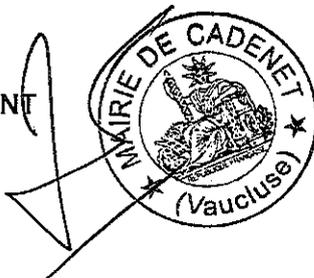
Considérant la difficulté à recruter dans ce grade, Monsieur le Maire propose de modifier le grade de recrutement et d'ouvrir ce poste au cadre d'emploi des agents sociaux.

Considérant que ce poste ne pourra être pourvu que par un contractuel, ce dernier pourra être rémunéré sur la grille des différents cadres d'emploi des agents sociaux en fonction de l'expérience et des compétences acquises à laquelle s'ajoutera les suppléments et primes en vigueur.

**Après avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- Autorise Monsieur le Maire à modifier le poste 2023-02.

Le Maire
Jean-Marc BRABANT



La Secrétaire de séance
Valérie GRANGE